## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

# Décision n° 73879 du 6 septembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR: INTJ1319167S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 8246 du 29 janvier 2013 (NOR: INTJ1300421S); Vu la décision nº 4483 du 29 janvier 2013 (NOR: INTJ1300434S),

Décide:

## Article 1er

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> octobre 2013: De Foucault, Samuel Nigend : 195 674 Numéro de livret de solde : 8 048 203 Baudette, Stéphane Nigend : 172 112 Numéro de livret de solde : 8 027 202

### Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2013 : Rigail, Frédéric Nigend : 239 953 Numéro de livret de solde : 8 087 564 Jaraczewski, Thomas Nigend : 215 915 Numéro de livret de solde : 8 069 672

Fait le 6 septembre 2013.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est, J.-P. RIDAO